



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



institut français
du **cheval**
et de l'**équitation**

Direction de l'accompagnement à la filière équine

JOURNÉE FILIÈRE ÉQUINE BRETONNE

LA PLACE DE LA FILIÈRE ÉQUINE DANS LA NOUVELLE PAC

Une filière qui se mobilise

Afin de répondre aux enjeux, elle organise ses réflexions et propositions au sein du comité de filière de l'IFCE :

- Tous les acteurs de la production : France Galop, Le Trot, SHF, SFET ;
- Les sports équestres : FFE ;
- Les syndicats professionnels : GHN, AEP, AEDG, SEDJ, CNEF, AVEF, SIPME, AFCE ;
- Les syndicats agricoles : FNC, JA, Coord. Rur., Conf. Pays. ;
- Les représentations territoriales : FnCC, APCA ;
- Pôles de compétitivité : Hippolia ;
- Les élus des territoires : AMF, ARF ;
- L'Etat : MASA (BCHIC, DGAL), Min. en charge des Sports.

La définition d'une stratégie collective partagée

Afin d'éclairer les décisions et d'orienter le PSN, la filière a produit :

- En Février 2020, Un document sur les Atouts Verts du cheval en partenariat avec l'INRAe
- Un relais vers le niveau européen, European Horse Network avec la publication et la transmission à la Commission Européenne : Green Assets of equine in Europe
- Début 2021, une note à destination de l'Etat et des contributeurs au PSN sur « La filière équine, un contributeur essentiel à la réalisation des objectifs nationaux et européens. » avec 3 recommandations principales :
 - L'introduction des équidés dans le projet de PSN ;
 - Le maintien de la définition d'agriculteur actif dans la notion d'agriculteur véritable
 - La nécessité d'introduire les équins sur les thématiques du PSN :
 - Assurer les revenus agricoles
 - Contribuer à la réalisation d'objectifs environnementaux et climatiques ambitieux
 - S'appuyer sur la filière équine pour accentuer le développement des territoires ruraux
 - Formation et conseil en vue d'améliorer l'accompagnement des activités équines



Les principaux axes du PSN pour la filière équine

1. Revenus agricoles (objectif A) : diversification grâce aux activités équines

2. Atouts environnementaux de la filière (Objectifs D et F) : maintien des prairies permanentes, utilisation de la traction équine pour réduire l'impact sur les sols, entretien de zones sensibles, maintien de zones à haute valeur agro-environnementales (haies)...

3. Développement des territoires ruraux (Objectif H) : Maintien de l'emploi en milieu rural, maintien des populations, développement d'activités (tourisme...).

Quelques chiffres :

- **1 051 000** équidés en France
- **30 170** éleveurs
- **10 500** établissements équestres
- **3 600** entraîneurs :
 - 2 400 courses
 - 1 200 sport/loisir
- **65 595** emplois à titre principal :
 - 44% de femmes cheffes d'exploitation
 - 55% de femmes salariées
- **91 %** des cantons possèdent une activité économique équine

Un travail avec Régions de France et les services agricoles en territoire

- 1. Au niveau national**, notre interlocutrice, la conseillère agriculture agro-alimentaire pêche et forêts s'est mobilisée et a permis, dans les dernières discussions PSN, d'ouvrir l'éligibilité des activités équines à la fiche « on farm »
- 2. Dans les régions**, les différents sujets ont été abordés dans le cadre de la mise en place des plans régionaux avec la mise en œuvre d'ateliers de propositions.

Ex de la Normandie dans le cadre de travaux préparatoires avec les acteurs du territoire

| | Subvention | Garantie de prêt |
|-------------------------|---|--|
| Objectifs du dispositif | 4 enjeux : 1. améliorer les conditions de travail, réduire la pénibilité 2. renforcer la sécurité sanitaire 3. améliorer la prise en compte du bien-être animal 4. limiter l'impact environnemental (construction et usage) | Déployer les instruments financiers pour les projets ayant des difficultés à accéder au financement bancaire |
| Principes d'éligibilité | <ul style="list-style-type: none"> âge : avoir entre 18 ans et l'âge de départ à la retraite. au moins 50 % du capital doit être détenu par des associés exploitants. viabilité économique de la structure et vivabilité du projet professionnalisme (compétences / expérience / formation) cibler les projets répondant au moins à l'1 des 4 enjeux | <ul style="list-style-type: none"> viabilité économique de la structure projet dont le montant est supérieur ou égal à 3 années d'EBE (pour justifier de l'effet levier) |
| Critères de sélection | Néant | Néant |

| Nature des Investissements | |
|---|---|
| <p>Issu de l'atelier</p> <p>Ce qui ne doit plus être financé dans les exploitations équines car dangereux pour les hommes, les chevaux ou l'environnement : carrières « low-cost » ; manèges « low-cost » (sans parre-botte) ; sols en mâchefer ; clôtures béton ; sol équestre de travail 100% copeaux de feutre</p> | |
| Invest. « répondant partiellement aux nouveaux enjeux » | Invest. « répondant aux 4 nouveaux enjeux » |
| <p>Exemples : Sol équestre de travail sablée fibrée huilée ; sol équestre de travail sablé fibré ; Abris de prairie ; Boxes 4x5 ; Boxes 3x3 ou 3x4 avec accès paddocks ; Clôtures bois ; Solarium ; Herse carrière ; Marcheur sol 100% sablé ; Irrigation des sols par aspersion ou citerne</p> | <p>Exemples : Boxe d'isolement ; Stabulation libre ; Ecuries actives ; Paddock paradise ; Abreuvoir et râtelier avec abords stabilisés ; DAC ; Irrigation des sols par subirrigation ; Clôtures en bois doublées haies ; Valet de ferme ; Systèmes de récupération eaux pluviales ; Eclairage led ; parkings perméables</p> |
| Subvention | Subvention |
| Pour toute nature d'investissement | |
| Instrument financier : Garantie de prêt | |

Accompagnement des décideurs et des services instructeurs

1. Les services de la **délégation territoriale ouest** sont **à la disposition de la filière et des services de la Région** pour travailler sur les aspects techniques du plan régional, ainsi que les experts des différents pôles de l'IFCE.

1. Sur le volet **instruction des dossiers individuels**, il est possible pour les agents chargés des paiements de pouvoir disposer d'accès spécifiques aux données SIRE : déclarations de saillies déclarations de naissances propriétaires. Nous avons mis en place des procédures avec les agents des DDTM dans le cadre de la PAC antérieure.

Exemple d'expertises pour le compte des régions

Expertise sur la fiche
« Dépenses éligibles au profit
des démarches qualitatives
écoresponsables » Bâtiments

Fourniture de données
statistiques sur les effectifs de
juments des différentes races
menacées sur le territoire

Expertise des différents
labels utilisés par les
acteurs de la filière équine

The screenshot shows the ifce website interface. At the top left is the ifce logo. The main header is 'Info chevaux'. Below it, the profile of 'JACINTHE DE LA METRIE' is displayed, including her breed (Trait Breton), sex (Femelle), and birth date (né(e) en 2019). Her parents are listed as 'MAX DU CHAPEL' and 'FISEL DU CHAUCHIX'. Below the profile is a navigation menu with categories: INFORMATIONS GÉNÉRALES, PEDIGREE & CHEVAUX ASSOCIÉS, APTITUDE, REPRODUCTION, and DIVERSITÉ GÉNÉTIQUE. The 'Reproduction' section is active, showing a search bar for 'Recherchez par mot clé' and a search button. Below the search bar, it indicates '1 saillie trouvée selon vos critères' and provides details for a mating on 18/04/2022 involving 'DIABOLO CHEVALERIE' and 'RITON 20 BR'.

La PAC un enjeu fort pour la filière équine

Il est important de réaffirmer le positionnement du cheval dans le monde agricole.

1. Pour la filière :

- Maintien d'une TVA agricole → enjeu économique
- Accessibilité au foncier → enjeu territorial
- Animal de rente et pas de compagnie → enjeu sociétal et de pérennité de l'activité

2. Pour les acteurs agricoles :

- Un atelier « cheval » est une diversification intéressante et qui permet de « cocher les cases » Séquestration du carbone
- Les activités équines contribuent à l'assiette des surfaces en PP et permettent de compenser la réduction du ratio à 2 % (vs 2,5)

3. Pour les régions :

- Occupation et aménagement du territoire
- Maintien de la biodiversité domestique

La filière équine cantonnée au 73.03, un risque pour le cheval

La solution de « Un plan cheval pour une filière atypique » - Une fausse bonne idée

- « **Le cheval ne rentre pas dans les cases agricoles** » → S'il veut se développer, il faut que les acteurs modifient leurs pratiques pour s'intégrer à la démarche agricole ;
- « **Un plan cheval pour satisfaire des acteurs** » → vision à court terme, sous couvert de simplification administrative. Il est indispensable d'avoir une vision prospective du fait de l'intervalle entre générations.
- Des **taux de financement significativement différents** « on farm » de 60 à 80%, « off farm » de 30 à 40% ;
- Des **critères d'éligibilité clairement définis vs des critères conjoncturels**, importants pour des productions «à rotation longue »

Tendance lourde de l'exclusion du cheval des politiques agricoles

- La filière française est spécifique, car complète et couvrant tous les segments et utilisations des équidés → Dans les autres pays de l'UE les choses ne sont pas aussi claires et le cheval, par ex est exclus des statistiques agricoles européennes.
- Risque fort de basculer dans le statut « animal de compagnie » → perte de débouchés, perte d'activités et d'acteurs de terrain.